

Boostheat S.A.
Assemblée générale du 1er mars 2023
Résultat des votes

Résolution	Objet	Vote
1	Ratification de la nomination à titre provisoire de M. Hugo Brugière en qualité d'administrateur	96,26%
2	Ratification de la nomination à titre provisoire de M. Baudouin Hallo en qualité d'administrateur	96,68%
3	Ratification de la nomination à titre provisoire de M. Emmanuel Couraud en qualité d'administrateur	96,68%
4	Autorisation à donner au conseil d'administration d'opérer sur les actions de la Société	94,80%
5	Transfert du siège de la Société	96,71%
6	Autorisation à donner au conseil d'administration de consentir, sans droit préférentiel de souscription, des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des membres du personnel salarié de la Société et de sociétés liées et des mandataires sociaux de la Société	94,41%
7	Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié de la Société et de sociétés liées et des mandataires sociaux de la Société	93,76%
8	Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration pour décider d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres	96,49%
9	Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs réduction(s) de capital motivée(s) par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions	95,77%
10	Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration pour décider du regroupement des actions de la Société	96,11%
11	Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs réduction(s) de capital motivée(s) par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions, sous condition préalable du regroupement préalable des actions de la Société	95,51%
12	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou de ses Filiales ou à des titres de créances avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	94,73%
13	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou de ses Filiales ou à des titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'offre au public	93,78%
14	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou de ses Filiales ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit de personnes nommément désignées ou de catégories de personnes	93,72%
15	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration, en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, pour augmenter le nombre de titres à émettre	94,59%
16	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider, en cas d'offre publique, de l'émission de bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires	96,23%
17	Plafond global des augmentations de capital	95,60%
18	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles conformément à l'article L. 225-138-1 du code de commerce	96,32%
19	Pouvoirs pour les formalités	97,06%